



## **Sections de la Lozère**

### **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) Réunion du 17 mars 2016**

*Avant l'ouverture de la réunion, les organisations syndicales ont donné lecture de la déclaration liminaire intersyndicale ci-après, en conditionnant l'ouverture de la séance à une réponse positive à la question posée.*

Monsieur le Président,

Le 26 janvier dernier, les agents de la DDFiP de la Lozère se sont mis en grève à plus de 40 % (10<sup>ème</sup> score national), sans que les Organisations Syndicales aient eu à les mobiliser autrement que par voie de tract. La manifestation de Mende a été rejointe par l'ensemble des agents de Florac.

Il n'est pas nécessaire de chercher plus avant les signes d'un fort mécontentement de nos collègues de toutes les structures du département face à une dégradation continue de leurs conditions de travail.

Dans ce contexte, le CHSCT a un rôle primordial à jouer... pour peu qu'il dispose de toutes les informations utiles, à commencer par les projets d'Aménagement des Structures et du Réseau (ASR).

Dans bon nombre de directions, les Directeurs ont le courage d'annoncer leurs projets (tracts ci-joints), mais pas en Lozère !

Pourtant, si des restructurations sont à l'ordre du jour, le CHSCT est la première instance dans laquelle elles doivent être présentées et il est hors de question de reproduire les errements des années passées à l'occasion des fermetures des trésoreries de Saint-Alban, Villefort, Le Bleygard et Meyrueis.

Pourtant, il nous semblait que par notre refus de siéger dans les différentes instances depuis plus de 3 mois nous avons exprimé notre aspiration à un dialogue social transparent et respectueux. L'absence de projet d'ASR joint à l'ordre du jour démontre que rien n'a changé.

Ce n'est pourtant pas parce qu'aucun projet n'est dans les tuyaux !

Les différents services et structures bruissent de rumeurs assourdissantes.

Il semblerait que tous les interlocuteurs n'aient pas la même valeur et que vous réserviez les informations à un cercle de privilégiés, non sans avoir pris la précaution de leur demander de garder le secret « parce qu'il faut attendre l'accord de la Centrale, et que les organisations syndicales (et leurs représentants ELUS) soient informées !!! ». Si ça n'est pas du mépris, ça ressemble pour le moins à un manque de courage évident.

Vous ne nous laissez donc d'autre choix que d'alerter l'ensemble des agents de la DDFiP 48 et l'ensemble des élus de la Lozère par rapport à une restructuration sans précédent de notre réseau.

- 1) La fermeture des Services des Impôts des Entreprises (SIE) de Florac (2 agents), de Langogne (3 agents) et de Marvejols (4 agents)

C'est là, une de vos marottes, vous n'aviez pas encore pris vos fonctions en 2013 que vous parliez déjà de regrouper tous les SIE à Mende.

La promotion d'un agent par ici, la pyramide des âges par là vont vous permettre d'atteindre ce but. Et comme, selon la DG, la suppression du SIE sur un site, fragiliserait le Service des Impôts des Particuliers (SIP) présent sur la même résidence, qu'à cela ne tienne ...

- 2) La fermeture des SIP de Florac (4 agents), Langogne (4 agents) et Saint-Chély d'Apcher (5 agents). Les 2 structures SIP-SIE de Florac et de Langogne seraient donc fermées entraînant la disparition des postes de leurs 2 responsables.

- 3) La fermeture de la trésorerie du Collet de Dèze (2 agents pour 3 postes) et de La Canourgue (3 agents pour 4 postes).

Et les réformes territoriales (fusions de communes, d'EPCI,...) sont autant de dangers pour les trésoreries restantes.

L'ensemble de ces mesures aurait pour conséquence, dans un premier temps, le déplacement, et à terme, la destruction :

- de 31 emplois directs ;
- d'un nombre important d'emplois induits (direction, RH, Secteur Public Local,...).

Sur un plan strictement humain, car c'est bien d'humains qu'il s'agit, cela signifie que des agents vont devoir changer de résidence, être contraint à des déplacements quotidiens plus long, à l'apprentissage de nouvelles missions, à l'adaptation à de nouvelles structures, ...

Nous ne voulons pas jouer les « Cassandre », mais de telles perspectives laissent augurer de catastrophes humaines, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les éviter.

Ces restructurations mettront aussi à mal la situation du département de la Lozère pour lequel chaque service public qui met la clé sous la porte signifie le départ d'autant de familles avec ses conséquences en terme de maintien de classes, de services de santé, ... et au bout la désertification par manque d'attractivité.

Nous terminerons par une nouvelle alerte sur la situation actuelle des services suivants :

- la trésorerie de Florac, qui a « hérité » des missions de Meyrueis, sans aucun apport de personnels, qui doit affronter 3 congés de maladie, et doit gérer un nombre important de restructuration de collectivités ;
- la trésorerie de Langogne, qui a repris la gestion de Villefort, avec le seul apport d'un demi-emploi, et les difficultés transitoires liées à l'arrivée d'un nouveau trésorier ;
- les trésoreries de La Canourgue et du Collet de Dèze qui souffrent d'un déficit d'emplois ;
- la trésorerie principale de Mende qui, en emménageant à « Lucien Arnault », a récupéré des charges nouvelles d'accueil et d'encaissement ;
- le SIE de Mende, qui doit assurer la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, qui a pris en charge le traitement des « Avisir » de Florac, et à terme devra absorber les SIE de Florac et Langogne ;
- le Service de la Publicité Foncière de Mende qui, faute de moyens humains suffisants, ne parvient pas à résorber le retard dans la publication des formalités ;
- tous les SIP du département, face au remplacement de la PPE par la prime d'activité ;
- bon nombre de services de la direction, impactés par les problèmes du réseau, et qui ont du mal à faire face aux nombreuses demandes d'assistance.

Au vu de la situation actuelle et au vu des difficultés insurmontables que les restructurations causeraient à nos collègues, il est primordial pour les représentants au CHSCT de la DDFiP de la Lozère de disposer très rapidement de toutes les informations.

En conséquence, si vous n'êtes pas disposés à nous révéler la teneur des projets adressés à la Direction Générale, nous ne siégerons pas à la présente réunion.

« Quels sont les Aménagements des Structures et du Réseau prévus en Lozère dans les 2 prochaines années ? »

---

*La séance devait être présidée par M. Ditgen, en l'absence de M. Jochum (par ailleurs présent dans son bureau,...). La réponse a été la suivante :*

*« au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il n'y aura aucune fermeture de site visible (?), des projets ont été adressés à la Direction Générale, nous attendons de savoir s'ils sont acceptés, dès que nous aurons le « feu vert », le directeur vous conviera pour vous les exposer, et convoquera un CHSCT pour examiner l'impact des restructurations ».*

*Moralité : le dialogue social est en piteux état, l'attitude du DDFiP vis-à-vis des organisations syndicales pouvant s'apparenter à de la défiance, si ce n'est pas du mépris. Le pire reste toujours à craindre et le démantèlement des services de la Lozère va se poursuivre.*

*Les réponses de la Centrale devraient intervenir à la fin de ce mois. Vos représentants viendront à votre rencontre pour discuter des modalités de riposte (grève spécifique locale, pétitions, communiqués de presse, interpellation des élus, ...).*

***Il ne faut rien lâcher !***